

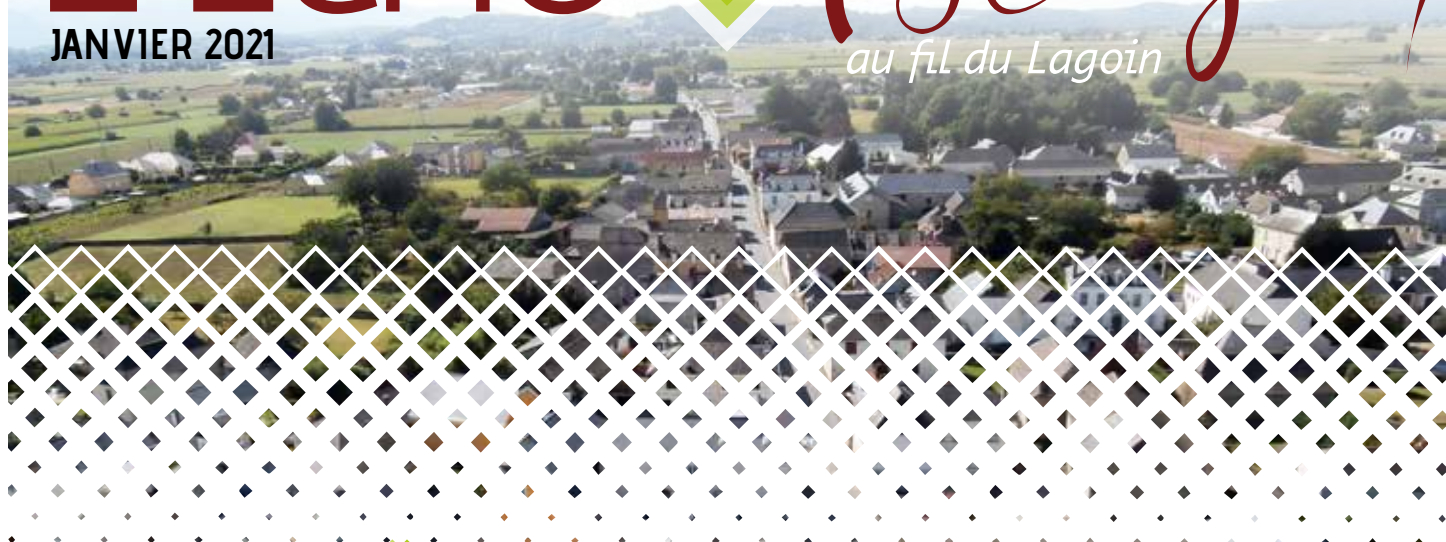
# L'ÉCHO

JANVIER 2021



# Bénéjacq

au fil du Lagon



## Chers administrés,

La situation sanitaire actuelle ne m'a pas donné la possibilité de me rapprocher de vous comme je souhaiterais le faire, pour mieux vous connaître et partager simplement quelques échanges.

C'est pour cette raison que je vous ai souhaité mes vœux par message dans vos boîtes aux lettres, pour la protection de tous. Si ce message n'est pas arrivé durant le mois de janvier dans vos maisons respectives, je me permets, accompagnée de mon équipe municipale, de vous renouveler mes vœux pour cette année 2021.

De la santé pour chacun d'entre vous et que le bonheur simple partagé revienne dans nos foyers et autour de nous.

2020 a été une année compliquée, avec peu d'événements dans la commune, mais une continuité dans le travail quotidien avec une forte implication professionnelle des employés communaux et un investissement sans faille de la nouvelle équipe municipale pour vous accompagner dans ces moments difficiles.

2021, une page se tourne, une nouvelle année se profile, pleine d'espoir et de projets. La vaccination est à l'ordre du jour. Après avoir été un centre pour les tests PCR, la

commune a accepté d'être un centre de vaccination pour tous les citoyens du territoire si besoin. Tout se prépare et toute la communication va être faite à ce sujet en temps voulu.

Les premières demandes de subventions ont été déposées au département, à la préfecture, pour « construire » nos premiers projets communaux.

Des actions, des activités peuvent être menées, réalisées dans la commune en suivant les directives du gouvernement. Nous devons rester prudents pour tous mais nous nous devons de continuer et de soutenir nos aînés, nos enfants, nos familles, nos associations, nos commerces, nos équipes soignantes et enseignantes.

L'équipe municipale est prête à vous faire partager à travers nos différents moyens de communication et de façon régulière, tout le travail mené dans les commissions communales, les décisions prises en conseil municipal et notre participation au travail de l'intercommunalité.

Nous devons garder un contact régulier, avancer dans nos actions et veiller sur votre protection.

« L'écho de Bénéjacq », diffusé trimestriellement, va nous permettre d'être présents à vos côtés.

Nous sommes à votre écoute, bonne lecture,

La Maire,

Marie-Ange CAZALA-CROUTZET

## Vie du Village & Animations

Bâtiments

Voirie

Environnement et forêt

Affaires scolaires

Communauté de communes  
CCPN

État civil

Renseignements Utiles



# Vie du village et Animations

## Collecte de jouets au profit du Secours Populaire de Nay



Le temps de Noël doit être une période chaleureuse pour tous. En ces temps compliqués du fait de la pandémie qui nous touche tous, la municipalité de Bénéjacq a souhaité apporter son soutien aux personnes les plus démunies, en organisant une collecte de jeux et jouets au profit du Secours Populaire.

Grâce à votre générosité, un grand nombre de jouets, jeux de société,

poupées, dinettes ont été récoltés pour faire le bonheur des petits et des grands. Vous avez répondu présent à l'appel que nous avons lancé au mois de novembre, et nous vous en remercions.

Le samedi 14 novembre, madame la Maire, Marie-Ange CAZALA-CROUTZET, a eu le plaisir de remettre à Nicole RIGOT, secrétaire générale du comité nayais du Secours Populaire, les dons recueillis depuis début novembre. Tous vos dons ont pu être redistribués, et ainsi permettre

à de nombreuses familles de passer un Noël chaleureux sous le signe du partage et de la convivialité.

Dans le cadre de son partenariat avec le Secours Populaire de Nay, la municipalité et plus particulièrement la commission CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) réalisera d'autres actions au profit de cette association. Au vu du succès des opérations précédentes, nous ne doutons pas que vous serez encore une fois au rendez-vous et que vous ferez preuve de solidarité et de générosité.

En parallèle de cette action, une collecte de "boîtes cadeaux" a été mise en place durant le mois de décembre, en lien avec la municipalité de Coarraze. Grâce à cette initiative, des vêtements, produits de beauté ou petites douceurs ont été soigneusement emballés par les donateurs pour ensuite être redistribués aux plus démunis. A travers cette action, c'est toute une chaîne de solidarité qui a été mise en place, afin de permettre à chacun de passer un Noël chaleureux et convivial, et de recevoir une petite attention.







## ◆ Passage du Père Noël

Afin de terminer l'année 2020 sur une note positive, dans la joie et la bonne humeur, la municipalité a organisé le passage du Père Noël le mercredi 23 décembre. Durant cette journée festive, les habitants de Bénéjacq ont pu apercevoir son traineau déambuler dans les rues du village. Les enfants et les parents étaient au rendez-vous puisque près de 200 pochettes cadeaux ont été distribuées par le père



Noël et ses lutins. Les enfants ont pu profiter de la présence du Père Noël pour prendre une photo devant le traineau, en respectant les gestes barrières.

Toutes les générations étaient réunies pour observer le passage du cortège. De nombreux habitants sont sortis devant leur porte ou étaient accoudés à leurs fenêtres afin de saluer le Père Noël.

La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes présentes à cette journée et qui ont participé à l'ambiance chaleureuse qui s'en dégageait, malgré un contexte sanitaire particulier.

## ◆ Repas des aînés Janvier 2021

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la municipalité, avec un grand regret, a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas des aînés qui se tenait habituellement au mois de janvier. Afin d'apporter un peu de chaleur et de bonne humeur à nos aînés, l'équipe municipale et plus particulièrement le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a décidé de distribuer des coffrets, en remplacement du repas qui était organisé habituellement. Dans un premier temps, les coffrets ont été distribués aux personnes les plus âgées, ce qui fut l'occasion d'aller à la rencontre de plus d'une soixantaine de nos aînés. Dans le courant du mois de janvier, les personnes de 70 ans et plus ont pu récupérer leur colis directement à la mairie. Une distribution a été organisée par l'équipe municipale pour ceux ou celles qui étaient dans l'impossibilité de se déplacer à la mairie.



## ◆ Illuminations de Noël

Afin de décorer notre village durant la période des fêtes de Noël, de nombreuses illuminations ont été réparées et installées sur les routes par les agents techniques de la commune accompagnés par la Cegelec. De même, une nouvelle traversée de rue, installée rue Georges Clémenceau, a vu le jour. Vous avez pu apercevoir des nouveautés également, sur la place de la Mairie, la place de la Fontaine et devant l'entrée de la salle Jean Madaune. Vous avez ainsi pu profiter de ces belles décorations, qui font chaque année le bonheur des petits comme des grands.

# Bilan Travaux et voirie Année 2020

## ◆ Renforcement du pont du Badet

Les agents techniques de la commune, André Buzy, Bruno Castaings et Christian Martinez ont procédé à un renforcement du pont du Badet, situé près du quartier de la Bacoue. Ces travaux de maçonnerie vont permettre un accès plus sécurisé aux champs situés de l'autre côté du pont.



## ◆ Entretien de curage des fossés Quartier des anciens abattoirs

Un curage des fossés, conduit par l'entreprise CARRASQUET de Saint-Vincent, a été réalisé à la fin de cette année 2020. Avec le temps, le fossé était encombré et une mauvaise évacuation des eaux avait conduit à des inondations sur plusieurs propriétés adjacentes. Malgré le cumul des pluies de ce mois de décembre, aucun problème n'a été signalé par les riverains depuis la fin des travaux.



## ◆ Chemin de remembrement en direction de Bordères, à proximité de SUPER U

Ce chemin, dont l'accès se fait par le chemin des Arroutis, permet un accès à la commune de Bordères. Des travaux, réalisés par l'entreprise LAPEDAGNE, ont été conduits dans le dernier trimestre de 2020. Des cailloux ont été déposés pour combler les trous ainsi que du sable pour éviter la ségrégation. Désormais, ce chemin est accessible aussi bien en voiture que pour les piétons et cyclistes.

## ◆ Aménagement du terrain situé derrière l'école Michel Verdier

Sur cette parcelle, une fosse a été réalisée pour permettre l'évacuation de l'eau et faciliter les entrées des champs des riverains. Les travaux réalisés par l'entreprise LAPEDAGNE sont actuellement terminés. Un engazonnage sera réalisé au printemps par les agents techniques de la commune.

Cet espace, dédié à l'école Michel Verdier, sera utilisé par les enseignants afin de mener différents projets pédagogiques et permettra d'avoir un espace supplémentaire dont profiteront les élèves de l'école.

## ◆ Chemin du bois

Au fil des années, le chemin qui mène au bois en allant vers l'ancienne déchetterie s'est beaucoup dégradé. Afin de permettre un accès au bois plus sécurisé et plus serein, un comblement des trous sur la route a été réalisé par l'entreprise LAPEDAGNE en cette fin d'année 2020.





## Travaux de peinture au Stade Michel Domecq



Si vous vous êtes baladés près du stade Michel Domecq, vous avez sûrement pu apercevoir que des travaux de peinture avaient été réalisés sur les tribunes, les portails et les mains courantes. Grâce au travail bénévole des joueurs du BOEVL et de ses dirigeants, notre stade retrouve un peu de couleurs et est prêt à accueillir de nouvelles rencontres sportives, dès que la situation sanitaire le permettra.

## Environnement - Forêt

### Forêt communale de Bénéjacq

Un des faits marquants de cette année 2020 est la coupe d'environ 2 ha au quartier dit de «La Roundelle» (parcelle 29).

Le plan d'aménagement de la forêt prévoyait de laisser la place à une régénération naturelle. Après 4 années d'attente sans apparition de semis naturels, une plantation est envisagée.

A l'automne 2018, sur proposition de l'ONF, la commune valide par délibération la réalisation de la coupe et la conservation des houppiers pour l'affouage communal. Le martelage, réalisé au printemps 2019, conserve sur la parcelle une trentaine

d'arbres d'essences différentes : gros chênes pédonculés en tant que support de biodiversité, mais aussi des hêtres, tilleuls, frênes, ormes et merisiers, qui maintiennent un paysage boisé et une ambiance ombragée pour la nouvelle génération d'arbres.

La région Nouvelle Aquitaine finance des installations « d'îlots d'avenir » (projet Néoterra) pour acquérir des connaissances sur l'adaptation des forêts au changement climatique. C'est dans ce cadre que cette zone sera replantée en Chênes sessile. Les arbres laissés sur pied viendront diversifier cette plantation

mono-essence en produisant leurs descendances respectives.

La distribution des lots de l'affouage communal s'est retrouvée contrainte entre le report des élections municipales lié à la COVID-19 et le début des travaux de plantation prévu cet automne. Quelques Bénéjacquois, en achetant des lots, ont participé à cet effort de nettoyage, permettant ainsi la réalisation de la plantation.

Les lots invendus vont être exploités par une entreprise professionnelle d'exploitation forestière.

### Des ateliers de découverte innovants dans la forêt de Bénéjacq



A travers une pédagogie axée sur la nature, les rencontres et les expériences qu'elle peut susciter, Sandy Gendron, animatrice Nature et pour les jeunes enfants, propose des activités d'un genre nouveau dans notre forêt communale.

En famille, en solo ou entre amis, elle vous propose d'explorer les sentiers de la forêt, et de vous faire découvrir ces spécificités tout en ayant la joie d'être dans la nature.

Pour les plus jeunes, un « Club nature » est organisé tous les mercredis après-midi, avec au programme des jeux libres, du bricolage buissonnier et de la lecture de contes façon kamishibai, art ancestral japonais.

C'est toute notre forêt qui est mise en avant et qu'il est possible de découvrir autrement, à travers les activités proposées par l'entreprise «Mille et une pousses».

A partir du mois de mars, des activités pédagogiques et innovantes animées par Sandy seront également proposées aux élèves du groupe scolaire Michel Verdier dans le cadre des Activités Ludiques Encadrées (ALE) sur le temps périscolaire.

Vous pourrez trouver des informations complémentaires sur le site [www.benejacq.fr](http://www.benejacq.fr) ainsi que sur l'application Panneau Pocket.

# Affaires scolaires

## Activités Ludiques Encadrées (ALE)

Depuis quelques années, les Activités Ludiques Encadrées permettent aux élèves de l'école Michel Verdier de bénéficier sur le temps périscolaire d'ateliers ludiques et originaux. Cette année, un nouvel animateur sportif, Jean-Christophe Rey est arrivé au sein de l'équipe et propose diverses activités. De plus, une subvention à titre exceptionnel de 1000 euros a été accordée par le conseil municipal à l'association des parents d'élèves du groupe Michel Verdier pour participer à la réalisation d'un projet sportif et pédagogique proposé par l'équipe enseignante et mené par Jean-Christophe Rey. Ce projet a débuté au mois de janvier, durant le temps scolaire et ce, pendant 3 mois et pour plusieurs classes de l'école. L'association des parents d'élèves s'associe à ce projet en participant à hauteur de 890 euros. Les projets prévus n'étant pas réalisables



pour la plupart dans le contexte actuel et les enfants étant privés d'activités extrascolaires pendant plusieurs mois, il était nécessaire de trouver des solutions pour

les élèves et l'équipe pédagogique afin de les accompagner dans ces moments difficiles.

## Information pratique

### Service d'astreinte SEAPAN en cas de problèmes ou fuites

Depuis plusieurs années, les services de distribution de l'eau et de l'assainissement sont assurés par la SEAPAN, service administré directement par la Communauté des Communes du Pays de Nay.

En cas de problèmes détectés sur les réseaux ou les ouvrages publics, nous vous rappelons que des agents sont disponibles 7j/7 et 24h/24 pour les urgences importantes assurant ainsi une continuité du service public.

Assainissement (réseau ou branchement bouché en partie publique, réseau ou poste de relevage en charge, etc...) : le personnel d'astreinte du service des eaux de la CCPN est joignable, en dehors des horaires d'ouverture, au 06 34 45 30 47.

Eau Potable (fuite, vol d'eau, problème sur le compteur, etc) : le personnel d'astreinte du service des eaux de la CCPN est joignable, en dehors des horaires d'ouverture, au 07 62 57 66 74.

En cas de fuite au niveau de votre compteur d'eau, il est recommandé de contacter la SEAPAN en priorité.

Si l'agent constate que la fuite trouve son origine à l'intérieur de la niche de compteur, la facture sera plafonnée à la moyenne des consommations des 3 dernières années.

Si vous faites intervenir un professionnel extérieur à la SEAPAN, les surplus de consommation (liés à la fuite) seront à votre charge (dans la limite de 2 fois votre consommation moyenne annuelle).

**Contact SEAPAN**  
Service Eau et Assainissement  
Maison de l'eau et de l'assainissement  
PAE Monplaisir - 64800 BENEJACQ  
Tél : 05 59 61 11 82 - Fax : 05 59 61 48 48  
Mail : [accueil.seapan@paysdenay.fr](mailto:accueil.seapan@paysdenay.fr)  
Site web : [www.seapan.fr](http://www.seapan.fr)



### ◆ NAISSANCES 2020

- **CABRIT Lycia**, le 16 janvier 2020
- **RIGAL Joanna**, le 22 janvier 2020
- **GIMENEZ Ennio**, le 23 février 2020
- **LAGRENER Lyvana**, le 23 avril 2020
  - **THOUARY Elaïa**, le 20 mai 2020
  - **DABERT Maël**, le 21 juin 2020
- **FATOU Ethan**, le 25 septembre 2020
- **PEDEFER LIENHART Loucas**, le 08 octobre 2020
  - **MONTAMAT Mila**, le 17 octobre 2020
  - **GAYE Léna**, le 30 octobre 2020
  - **BASSET Rose**, le 26 novembre 2020
- **COUSTAROT Chloé**, le 17 décembre 2020

### ◆ MARIAGES 2020

- **SEBILLAUD Alexandre et BÂTON Emilie**, le 08 août 2020
- **BARBARY Sylvain et BRUNAUD Laetitia**, le 22 août 2020
  - **ARTIGUSSE Cedric et IDIART Audrey**, le 29 août 2020
- **MOURA Sébastien et SALINAS Julie**, le 19 septembre 2020

### ◆ PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS) 2020

- **BASSET Sandra et FAVIER Christophe**, le 07 janvier 2020
- **STEVENDART Audrey et LACAMOIRE Denis**, le 17 février 2020
  - **THÉAS Séverine et PAVILLA Calix**, le 24 septembre 2020
- **TROUVÉ Sébastien et PETIT Stéphanie**, le 25 septembre 2020

### ◆ DÉCÈS 2020

- **RIEUSSEC Yvonne** veuve CAZADE, le 05 janvier 2020
  - **CHARREAU Daniel**, le 20 janvier 2020
  - **ROLIN-MARGUERITTE Gérard**, le 17 février 2020
  - **BÂTON Sylvie** veuve LARRIEU, le 01 mars 2020
- **ARTIGUSSE Georgette** veuve LABOURDENNE, le 14 mars 2020
  - **FOURCADE Jeanne** veuve TRESCAZES, le 15 avril 2020
    - **FOUERT-POURET Justin**, le 03 juillet 2020
    - **BAUBIET Guillaume**, le 12 juillet 2020
    - **ESPAGNOU-BARRAQUE Pierre**, le 07 juillet 2020
- **TALAMONI Charlette** épouse BIRABEN, le 15 juillet 2020
  - **MOULUCOU Monique**, le 18 juillet 2020
- **FAUR Marie, Thérèse** épouse NOGUEZ le 07 août 2020
  - **MALASCRABES Joseph**, le 01 septembre 2020
- **PEYRES Jeanne** veuve SERROT, le 03 septembre 2020
  - **CAROL Jean**, le 11 octobre 2020
- **TÉBAST Paulette** épouse LOPEZ, le 21 novembre 2020
  - **BUZY Josette**, le 29 novembre 2020
- **BARRÈRE Eliane** épouse MIRAMON, le 12 décembre 2020



# Renseignements utiles

## COLLECTE DES DÉCHETS

### Déchets ménagers

La collecte des déchets ménagers se fait le mardi à Bénéjacq.  
Utilisation du conteneur au couvercle vert.

### Tri sélectif

La collecte du tri sélectif toutes les 2 semaines, le mercredi des semaines impaires

Utilisation du conteneur au couvercle jaune.

Les usagers sont priés de sortir les conteneurs la veille au soir et de les rentrer après le ramassage et ne de ne pas les laisser sur la rue.

### Collecte du verre

Les bouteilles et récipients en verre doivent être déposés dans l'un des points de collecte répartis dans le village. Lorsqu'un conteneur de verre est plein, prière de ne pas laisser vos bouteilles à côté, veuillez chercher un autre conteneur qui pourra accueillir vos verres. Les conteneurs sont situés dans les lieux suivants :

- Place de la Bacoue
- Place de la République
- Stade
- Centre Commerçant (Impasse de la Fontaine)
- Carrefour de la route de Coarraze
- Rue du Gabizos près de l'ancien Abattoir

Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit est interdit aux abords des conteneurs à verre.  
Les contrevenants s'exposent à des poursuites.

## ENVIRONNEMENT

### Extrait du règlement sanitaire départemental (Arrêté préfectoral publié le 5 janvier 1995)

- Tout dépôt sauvage de débris de quelque nature que ce soit ainsi que toute décharge d'ordures ménagères, sont interdits.
- Le brûlage à l'air libre des ordures ménagères et de toute autre forme de déchet est également interdit.
- Pour empêcher la végétation d'empiéter sur le domaine public, les propriétaires sont tenus d'entretenir et d'élaguer leurs haies, arbres ou arbustes.
- L'entretien des berges du Lagoïn et du Badet est à la charge des riverains.

## NUISANCES SONORES

Par mesure de respect du voisinage, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore (par exemple : tondeuses à gazon, tronçonneuses, scies) ne peuvent être effectués qu'aux jours et horaires suivants :

- Les jours ouvrables :  
de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30.
- Les samedis :  
de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures.
- Les dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures

### Horaires de la déchetterie

#### Horaires d'ouverture de la déchetterie de Coarraze

Du 1er octobre au 31 mars : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Du 1er avril au 30 septembre : Du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15 h à 19h

#### Conditions d'accès

L'accès, limité aux véhicules de tourisme et à tout véhicule carrossable de hauteur inférieure ou égale à 2,25 mètres et PTAC inférieur à 3,5T (fourgonnette), est réservé à la population des communes suivantes : ANGAIS, ARROS DE NAY, BAUDREIX, BENEJACQ, BEUSTE, BOEIL-BEZING, BORDERES, BOURDETTES, COARRAZE, LAGOS, MIREPEIX, NAY, SAINT-ABIT et SAINT-VINCENT.



### Horaires d'ouverture de la mairie

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi de 8H30 à 12H et 14H à 18H.

Elle est fermée le samedi, toute la journée.

Téléphone : 05 59 61 01 56 - Télécopie : 05 59 13 93 49

Adresse e-mail : [mairie@benejacq.fr](mailto:mairie@benejacq.fr)

[www.benejacq.fr](http://www.benejacq.fr)

